



**Compte-rendu du Conseil Municipal**  
**Séance du 09 juillet 2021**

L'an deux mille vingt et un, le neuf juillet, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CLAIRET Dany, Maire.

**Convocation en date du** 02 juillet 2021

**Date d'affichage** : 15 juillet 2021

**Nombre de membres en exercice** : 15

**Étaient présents** : Mesdames, Messieurs, CLAIRET Dany, LANNES Daniel, DROUVIN Françoise, LHERBIER Ludovic, BOIZUMALT Frédéric, BADIN Séverine, DUQUESNOY Daniel, COPIN Jean-Jacques, GODAR Anne-Sophie, LAMARRE Chantal

**Étaient absents** : Messieurs FREVILLE Matthieu a donné procuration à Monsieur LANNES Daniel, FLAHAUT Tony a donné procuration à Monsieur CLAIRET Dany, COQUERY Bastien, GRIVILLERS Philippe, KALINOWSKI Stanislas a donné procuration à Monsieur CLAIRET Dany

Monsieur DUQUESNOY Daniel est élu **secrétaire de séance**.

**Décisions modificatives budgétaires**

**DL2021\_07\_09\_01**

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, décide à l'unanimité des membres présents et représentés,

-D'autoriser le transfert de crédits suivants, qui vaut décisions modificative n°2/2021

n° Article	Intitulé du compte	Ancienne Situation	Modification	Nouvelle situation
Dépenses investissements Chapitre 041 Article 2151	Opérations patrimoniales	0.00 €	+ 34 368.00 €	34 368.00 €
Recettes investissements Chapitre 041 Article 21532	Opération patrimoniales	0.00 €	+ 34 368.00 €	34 368.00 €
Dépenses Investissements Opération 164 Article 21538	Réfection voirie suite inondations	50 000.00 €	- 3 000.00 €	47 000.00 €
Dépenses Investissements Opération 80 Article 21318	Travaux bâtiments communaux	0.00 €	+ 3 000.00 €	3 000.00 €

## **Motion – Via Francigena – Patrimoine Mondial de l'UNESCO**

**DL2021\_07\_09\_02**

Considérant que la Via Francigena – GR n°145, itinéraire culturel européen, mérite reconnaissance pour son extraordinaire potentiel et pour son importance tant sur la plan naturel que culturel,

Considérant que la Via Francigena contribue à la notoriété des territoires mais aussi des communes traversées,

Considérant l'attrait touristique en constante évolution généré par cet itinéraire,

Considérant que cet itinéraire intéressant le Royaume Uni, la France, la Suisse et l'Italie, favorise au gré des étapes, les échanges entre les habitants, les randonneurs, les pèlerins et les professionnels du tourisme,

Considérant la démarche entreprise par l'Association Européenne des chemins de la Via Francigena pour un classement UNESCO de cet itinéraire,

Considérant que la commune de FRESNICOURT LE DOLMEN souhaite participer à la mobilisation autour de ce projet,

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal, de bien vouloir apporter soutien à la candidature pour la reconnaissance de la VIA FRANCIGENA, au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés, d'apporter votre soutien à l'Association Européenne des Chemins de la Via Francigena et émettre le vœu que cette candidature soit retenue par les instances du Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

### **Monsieur le Maire informe l'assemblée communale de l'avancée des dossiers suivants :**

- Les travaux de la rue Jean Jaurès avancent correctement
- Une consultation pour la rénovation et l'amélioration de l'éclairage public du hameau d'Olhain et Fresnicourt est lancée.

Il précise aussi qu'un arrêté municipal réglementant les dépôts sauvages de déchets et ordures sera pris car il est fréquemment constaté que des déversements de déchets de toute nature portent atteinte à la salubrité et à l'environnement du territoire communal.

### **Monsieur BOIZUMAULT Frédéric, Responsable du bilan carbone, informe aussi l'assemblée communale :**

-Une convention sera signée bientôt avec ecoCO2 pour la mise en place d'un plan de Déplacements Etablissement scolaire à l'école Jean Moulin. L'objectif est de sensibiliser les élèves à se déplacer en limitant les émissions de gaz à effet de serre.

-Le bilan carbone sera restitué à la population le mardi 13 juillet 2021 à 18 heures 30 à la salle des mariages et des réunions seront réalisées prochainement pour interagir avec les citoyens par thème.

Pour extrait conforme  
Le Maire,

Dany CLAIRET

